

L'April en campagne – Entretien avec Lionel Allorge et Frédéric Couchet

L'April repart [en campagne](#) « afin d'augmenter sa capacité d'action, de donner la priorité au logiciel libre et de contribuer à construire une société plus libre, plus égalitaire et plus fraternelle ».

Nous en avons profité pour faire le point en interrogeant ci-dessous son président, Lionel Allorge, et son délégué général, Frédéric Couchet.

Avec tout notre soutien...



Entretien avec Lionel Allorge et Frédéric Couchet

Bonjour Lionel et Frédéric, une rapide présentation personnelle et de l'April ?

Bonjour, je m'appelle Lionel Allorge et je suis membre de l'association April depuis 14 ans et président depuis 2 ans. Bonjour, je m'appelle Frédéric Couchet, l'un des fondateurs de l'April en 1996, et actuellement son délégué général.

L'April est l'association nationale de promotion et défense du logiciel libre. Depuis 1996, côté pile nous menons des activités visant à promouvoir le logiciel libre auprès du grand public, des professionnels, des associations et des pouvoirs publics. Côté face, nous luttons contre toute

atteinte au logiciel libre et plus globalement aux libertés fondamentales à l'ère du numérique.

Certains disent que vous êtes un lobby pro-logiciel libre. Vous reconnaissez-vous dans cette qualification ?

Lobby, contre-lobby, on a souvent entendu ces termes. Mais nous rejetons le terme de lobby. Pour nous un lobby est un organisme qui défend des intérêts particuliers (entreprises...). Mais au fond, peu importe les termes, l'important est ce que nous faisons, pourquoi nous le faisons et comment nous le faisons.

Bien sûr, nous agissons pour diffuser nos idées auprès de tous les publics, dont notamment les responsables politiques (mais pas uniquement). Nous défendons une vision particulière de l'intérêt général et non l'intérêt particulier de quelques-uns. Et nous travaillons dans la transparence, nos positions sont connues, nos documents publiés. Les personnes que nous côtoyons savent que nous militons pour *nos* idées et que nous ne sommes pas des « professionnels de la profession » comme disait l'autre, ce qui n'empêche pas que nous travaillons de façon professionnelle et rigoureuse. Nous essayons de protéger la liberté informatique de tous les citoyens.

Pour plus d'informations sur nos actions vous pouvez consulter notre [rapport d'activités 2013](#).

Votre dernière grande campagne d'adhésion date de plus de 5 ans, que s'est-il passé depuis pour l'April et pour le logiciel libre : succès, résistances, fronts politiques et juridiques, etc. ?

Le logiciel libre est aujourd'hui très largement utilisé et se répand partout. Et rappelons que de très nombreux logiciels libres utilisés aujourd'hui (grands publics ou autre) sont relativement récents (moins de 10 ans pour certains).

Côté politique publique, on note une inflexion positive en

faveur du logiciel libre. Ainsi en France, en 2012 il y a eu la [circulaire Ayrault](#) sur le bon usage du logiciel libre dans les administrations.

Et, en 2013, le parlement français a adopté pour la première fois une disposition législative [donnant la priorité au logiciel libre](#).

De son côté, l'Italie vient de mettre en place la [priorité pour le logiciel libre dans l'administration](#).

Bien sûr, des résistances persistent à ce changement et il reste du travail pour faire connaître et protéger le modèle du libre.

Des menaces et des blocages existent toujours : brevets logiciels (notamment [en Europe](#)), la [vente forcée](#) ordinateurs/logiciels; les DRM (voir notamment la [tentative d'introduire les DRM dans HTML5](#)) ; l'informatique déloyale, les contrats comme l'[Openbar Microsoft/Défense](#)...

Au niveau international, le scandale Prism, qui a révélé l'ampleur des écoutes généralisées commises par les USA et de certains de ses alliés sur les communications de tous les citoyens, a rappelé l'importance de contrôler son système informatique. Les logiciels libres, parce qu'ils peuvent être vérifiés et améliorés par tous, sont une brique de base pour construire une informatique au service des utilisateurs et non pas un outil pour ceux qui souhaitent les asservir.

Mais il est possible d'agir aussi sur les décideurs politiques par la mobilisation citoyenne, qui donne des résultats, comme par exemple [sur ACTA](#).

Il reste encore beaucoup de travail pour réellement libérer la voie □

Pourquoi avoir attendu si longtemps et quels sont les objectifs de cette campagne ?

Notre dernière campagne d'adhésion date de 2008, elle nous avait permis de gagner en crédibilité auprès de nos interlocuteurs et de financer nos actions (outils de sensibilisation, actions menées par l'équipe de permanents...).

Malheureusement, phénomène commun à toute structure associative, la base de nos adhérents s'est érodée au fil du temps. Les cotisations représentant l'essentiel de nos ressources financières on parlait en interne depuis longtemps du besoin de relancer une campagne d'adhésion. Mais pris par les dossiers et les actions on a repoussé, repoussé □ On a récemment trouvé un peu de temps pour formaliser une campagne.

Cette campagne a pour objectif notamment d'augmenter nos capacités d'action, car il y a beaucoup à faire pour donner la priorité au logiciel libre, et remettre le logiciel libre dans les préoccupations principales des gens.

Adhérer à une association, ça n'est pas seulement rester passif en ayant la carte. Un certain nombre de projet et d'actions bénévoles ont été mis en place. Pouvez-vous nous en dire plus et êtes vous satisfaits de l'implication des membres ?

De nombreuses personnes adhèrent seulement pour nous soutenir et ne participent pas directement aux actions de l'association. Ces personnes nous permettent d'être plus représentatif (plus nous sommes nombreux, plus nous sommes écoutés) et de financer nos actions. De plus ces personnes sont souvent des militants qui font de la sensibilisation au logiciel libre dans leur entourage. Pour ceux qui souhaitent participer, nous leur proposons de rejoindre des listes de discussions et des groupes de travail qui produisent des documents et des analyses, des traductions, des transcriptions, tiennent des stands ou donnent des conférences. Les activités possibles sont nombreuses (pour en savoir plus voir notre rapport d'activités). Certains bénévoles indiquent le nombre d'heures qu'ils passent sur

leurs actions, pour 2013 cela représente plus de 4 200 heures mais c'est très loin de refléter la réalité de la contribution bénévole à l'April.

Que répondez-vous à ceux qui disent que le logiciel libre a déjà gagné et que ça n'est plus la peine de se battre pour lui comme par le passé ?

Je pense au contraire que les développements récents de l'informatique nomade, tablettes, ordiphones, liseuses, avec leur cortège de pratiques néfastes : Brevets logiciels, DRM, informatique déloyale et vente forcée ont fait reculer nettement les logiciels libres. Pouvez-vous me montrer un ordiphone (smartphone) actuel sur lequel je puisse installer une distribution entièrement libre sans perdre des fonctionnalités importantes de mon appareil ? Personnellement je n'en connais pas. Il me semble donc plus que jamais nécessaire de défendre le logiciel libre contre le penchant naturel de l'industrie et de l'état de souhaiter contrôler l'informatique des citoyens, alors que pour nombre d'entre-nous, nous confions à ces machines une part de plus en plus grande de notre vie !

Il y a 10 ans, le côté obscur de la force était symbolisé par Microsoft. Diriez-vous qu'aujourd'hui c'est « GAFÀ » (Google-Apple-Amazon-Facebook) qui a pris le relais ?

Microsoft reste toujours une menace, mais n'est effectivement plus la seule. J'ai vu que la campagne 2013 Framasoft prônait « moins de Google et plus de Libre », d'autres entreprises comme Apple, Amazon ou Facebook, menacent le logiciel libre. Ces entreprises privent aujourd'hui leurs utilisateurs de leurs libertés sans qu'ils s'en rendent pleinement compte, abusent de leur confiance, récupèrent leurs données privées, accèdent à leur informatique sans les prévenir,

C'est ce genre de menace-là qui nous encourage à aller au contact des citoyens, non pas seulement pour promouvoir les

logiciels libres mais surtout pour les informer de ce qu'ils subissent et de ce qu'il existe pour en échapper et donc se libérer.

Les principes de liberté de l'utilisateur et de contrôle de son informatique sont donc plus pertinents que jamais. Le logiciel libre n'est certainement pas la solution ultime et unique à ces problématiques, mais il constitue une brique essentielle et nécessaire dans le combat pour les libertés.

Et que va-t-il se passer selon vous dans les 5 années à venir pour l'April et le logiciel libre ?

Madame Irma n'est pas encore membre de l'April ☐ De plus en plus de personnes, organisations sont convaincues que les modèles basés sur la coopération, le partage de l'information valent mieux socialement, politiquement et économiquement que ceux basés sur le contrôle d'usage et la rente. Il faut continuer à agir pour accélérer ce mouvement et faire apparaître un monde numérique où il fait bon vivre. Le temps que cela prendra dépend principalement de notre capacité de mobilisation et d'action.

Concrètement, on fait comment pour adhérer et/ou vous soutenir ?

Pour adhérer, il suffit de se rendre sur [cette page](#) de notre site et de remplir le formulaire en ligne. Pour le paiement de la cotisation, cela peut se faire en ligne par carte bancaire ou par virement, ou bien par l'envoi d'un chèque à notre adresse. Il est également possible de nous payer en espèces lors des principaux événements du libre où nous tenons un stand comme les JDLL en avril, Solutions Libres en mai, ou RMLL en juillet etc.

Il est possible également de relayer [notre campagne d'adhésion](#) auprès de ses amis, collègues... Faire connaître le logiciel libre est une autre façon de nous aider, [sur le site EnVenteLibre](#) certains de nos outils de sensibilisation sont

disponibles.

Pour les personnes qui souhaiteraient être active la plupart de nos groupes de travail sont ouverts, il suffit de [s'inscrire](#) sur les listes de discussion de groupe.

Enfin, dans les semaines qui viennent il y a nos campagnes [Candidats.fr](#) pour les élections municipales de mars en France et du [FreeSoftwarePact.eu](#) pour les élections européennes de mai.

Rencontre avec trois papas du Coding Goûter

Des kids, du code et du cake...

Le 29 septembre dernier je me suis rendu avec Adrienne Alix (Wikimédia France), Frédéric Couchet (April, de dos sur la première photo) et nos enfants respectifs à un « [Coding Goûter](#) » parisien.

Jugeant l'expérience tout à fait intéressante, et ma fille aussi (au tableau sur la seconde photo, présentant son travail sur Scratch), j'ai proposé aux organisateurs Julien Dorra, Jonathan Perret et Raphaël Pierquin un entretien pour en savoir plus et donner éventuellement envie d'essaimer.



Bonjour, pouvez-vous vous présenter succinctement ?

Julien : J'anime des communautés techno-créatives ☐ C'est à dire que je crée les bonnes conditions pour que des personnes d'horizons différents créent avec les technologies d'aujourd'hui. Dans des universités, pour des institutions, et bien sûr avec [Dorkbot Paris](#), [Museomix](#), [ArtGame weekend...](#) et Coding Goûter !

Jonathan et Raphaël : Nous sommes tous les deux papas et développeurs. Nous travaillons chez [/ut7](#), une coopérative d'agilistes. Notre métier, c'est d'aider d'autres développeurs à travailler en équipe. Nous animons aussi des ateliers de co-apprentissage avec des enfants de plus de 25 ans : nos [formations](#), mais aussi [Dojo de Développement](#), [Agile Open](#), [Dojo Lean Startup](#), soirées Cambouis...

Alors un « Coding Goûter » c'est quoi ?

Raphaël : Un [Coding Goûter](#), c'est un rendez-vous festif avec des gâteaux, où petits et grands apprennent à programmer,

ensemble.

Julien : C'est aussi un moment pour partager le plaisir de créer des choses avec du code, et d'expérimenter. Et pour les adultes qui, comme moi, ont programmé quand ils étaient enfants mais ont ensuite arrêté d'écrire des programmes – c'est une manière de réveiller une pratique qui était passé au second plan. Il y a des peintres du dimanche, je me revendique comme codeur du dimanche !

Comment l'idée est-elle donc née ?

Julien : J'ai rencontré Jonathan lorsqu'il a participé au premier – et au second ! – [ArtGame weekend](#). Après ça, on a beaucoup discuté de ce que pouvait signifier l'éducation au code, de l'impact des nouveaux outils, à quoi pouvait ressembler un jeu de programmation.

Jonathan : Je cherchais à partager avec mes filles mon métier de développeur, mon plaisir d'écrire des programmes. J'étais frustré de ne pas trouver les moments « à la maison ». D'où l'idée d'un goûter avec des enfants, où l'on programmerait.

Julien : J'ai lancé de mon côté une petite enquête pour mieux comprendre ce que les parents (non tech inclus) pensaient du sujet. Les dizaines de réactions extrêmement diverses nous ont assez étonnés. Cela allait de l'évidence, au dégoût de l'idée même d'apprendre aux enfants à programmer !

Jonathan : Finalement, un matin de décembre 2011, j'ai réalisé que nous avions déjà toutes les cartes en main. Il suffisait de choisir une date, lancer des invitations et ouvrir les bureaux de /ut7 un samedi après-midi.

Raphaël : Quand Jonathan a évoqué son idée, j'étais enthousiaste. Ma motivation première, était de montrer à mes enfants ce qu'était mon métier. Après plusieurs séances, ce qui persiste, c'est le même plaisir que celui de jouer aux LEGO avec mon fils : s'amuser en construisant des choses

ensemble.

Vous en êtes désormais à huit Coding Goûters, quel retour d'expérience en faites-vous ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Qu'est-ce qui peut être amélioré ?

Julien : On sait qu'il ne faut pas trop d'enfants, 12 c'est bien. On sait aussi que à la maison, ça marche moins bien, on est pas assez hors-contexte. Il y a plein de sollicitations, y compris pour les grands !

Raphaël : Une leçon essentielle que j'ai apprise : quand il s'agit d'apprendre, les adultes sont des enfants comme les autres. Une autre encore : c'est important de ponctuer les goûters avec des pauses où l'on prend le temps de célébrer les réalisations des participants. Une piste d'amélioration : publier un petit manuel pour aider de potentiels organisateurs de Coding Goûters à se lancer.

Est-ce facile de gérer en même temps différentes classes d'âge (quant on sait par exemple les écarts qu'il peut y avoir entre un enfant de 6 ans et de 12 ans) ?

Julien : Cela ne se pose pas dans ces termes. On vient avec nos enfants. Chacun fait.

Raphaël : Nous utilisons le même principe que dans les formations pour adultes de /ut7 : une grande variété d'activités, et la liberté pour chacun de choisir ce dont il a besoin pour apprendre. Ça marche très bien, encore mieux qu'avec des groupes sans enfant.

Julien : Séparer les classes d'âge peut sembler plus facile, mais c'est une homogénéité fictive. Les enfants d'un même âge n'ont ni le même niveau, ni les mêmes envies. Par exemple un enfant de 10 ans avait envie de créer des applications iPad, ce qui l'a motivé pendant tout un goûter pour explorer [Xcode](#) et [Objective-C](#). Un grand de 14 ans pendant ce temps-là faisait

du [RoboZZle](#).

Plutôt que des séances « one shot » envisagez-vous d'organiser à terme des « Coding Goûter » plus réguliers tout au long de l'année avec le même groupe d'enfants-parents ? Et de ce fait pouvoir alors proposer quelque chose de plus structuré et progressif ?

Julien : Ce ne sont déjà plus des séances uniques, puisque nous avons organisé près d'un Coding Goûter par mois tout au long de 2012. Selon leurs disponibilités, les enfants et les adultes reviennent d'un goûter à l'autre. Mais derrière cette régularité, il n'y a pas de volonté de structurer l'apprentissage, ni d'introduire de la progressivité. C'est un moment d'exploration, de découverte. **Le but n'est pas d'enseigner**. Le but n'est pas l'acquisition de compétence en soi. De la même manière que l'on ne fait pas faire du dessin aux enfants pour qu'ils acquièrent une compétence technique précise.

Raphaël : Pour moi, le Coding Goûter est avant tout un loisir créatif, familial et social. De fait, les familles qui participent, ponctuellement ou régulièrement forment une communauté qui crée une continuité entre chaque séance. Néanmoins, nous ne suivons pas de plan d'une séance sur l'autre, et ce n'est pas prévu.

Je me lancerai peut-être un jour dans la construction d'un programme structuré, mais ça sera en plus du Coding Goûter.

Ne pensez-vous pas que les « Coding Goûter » viennent combler une lacune, un vide de l'Education nationale ? Un déficit aussi bien dans le fond (inviter à coder, à créer) que dans la forme (le dispositif pédagogique assez novateur que vous proposez). A moins que vous jugiez que tout va bien et que chacun est à sa place ?

Raphaël : La pauvreté du programme informatique de l'école m'attriste, et le potentiel de progression est énorme.

Attention néanmoins : la recette des Coding Goûters n'est pas nécessairement adaptée au contexte de l'école.

Jonathan : Je regrette également de voir que l'école ne donne plus aux enfants l'occasion de découvrir la magie de la programmation, comme nous en avons eu la chance à l'époque du plan « Informatique pour tous », mais elle ne peut peut-être pas tout faire non plus...

Julien : Au cours des prochaines années, on va à nouveau beaucoup entendre parler de l'enseignement de la programmation. La discussion est actuellement très active au Royaume-Uni, cela va revenir en France.

Et tu peux être sûr que cela sera principalement axé sur le « besoin de développeurs pour l'économie numérique ». On n'est pas du tout sur cet axe. On a envie que nos enfants programment, et oui, c'est vrai qu'ils ne le font pas à l'école et c'est dommage – car ils vont passer **beaucoup de temps** à l'école. Mais on ne cherche pas à fournir des développeurs aux SSII françaises dans 15 ans ! Probablement même le contraire ☐

Est-ce qu'on comble un manque ? Avant tout, on comble un manque... pour nous et nos enfants ! Puis les enfants de nos amis, de nos collègues ☐

D'une certaine manière, on a été obligés de reconnaître qu'on répondait à un besoin fort, car nous avons des emails réguliers de parents qui veulent en organiser dans leur ville, ou être avertis du prochain goûter. À peine visibles, nous étions déjà sollicités.

Est-ce qu'on peut-être une part de la réponse aux difficultés de l'école de s'ouvrir aux changements sociaux en cours ? Pour l'instant non : on est en parallèle du système scolaire, et nous n'avons aucun lien avec les instances scolaires.

Si je vous dis que les « Coding Goûter » c'est quand même encore un « truc de bobos », vous pensez que c'est juste un gros troll ou bien une remarque valide ?

Raphaël : Quand j'avais 8 ans, dans ma campagne, il y avait un « club informatique » (M05 ru13z !). C'était comme un Coding Goûter, mais sans les gâteaux. Ça me passionnait, je n'étais pas le seul, et personne ne s'en étonnait. On ne connaissait pas encore le mot « bobo », ni le mot « troll », d'ailleurs. Cela dit, oui, je suis bobo, et troll-proof, aussi.

Jonathan : La contrainte que nous avons mise pour l'accès au Coding Goûter, à savoir le fait de faire participer parents et enfants ensemble, crée probablement une barrière pour certaines familles où tout simplement les activités partagées ne sont pas la norme. Je ne peux qu'espérer que d'autres formats existeront pour donner à chaque enfant une chance de découvrir la programmation.

Julien : Coding Goûter est issu de parents qui apprécient la culture du code, et qui ont envie de la partager avec leur enfants. Il y a eu des réactions vaguement négatives. La ligne de partage ne semble pas être le niveau d'études, le niveau d'intellectualisme ou le revenu, mais plus la vision de la technologie comme quelque chose de positif, créatif, avec un empowerment possible ou comme un aspect négatif et enfermant de la vie contemporaine.

À ma connaissance, il y a des enfants de tout milieu qui ont envie de coder.

À l'opposé, il y a des parents de milieux aisés qui n'ont aucune motivation pour encourager leurs enfants à programmer, et même au contraire, y sont hostiles.

Maintenant, si la **vraie** question est « quelle diversité pour les Coding Goûter ? » on peut noter que nous avons déjà une parité fille-garçon des enfants qui est unique pour des sessions de programmation mixte (en fait, on a même toujours eu plus de filles que de garçons...).

C'est un bon signe. Il y a un effet de réseau sur les parents, c'est certain, tout simplement car on est un tout petit groupe qui grandit de proche en proche. Mais du coup, il y a peu de pression de sélection sur les enfants.

Plus concrètement, quels sont, dans le détail, les logiciels que vous proposez ? Quels sont leurs spécificités ? Pourquoi les avoir choisis ?

Julien : On a testé [beaucoup de choses](#), et on continue de tester des nouveaux outils. Il y a des choses incroyables qui se passent du côté des outils web, dans le navigateur. J'ai adoré faire du [LiveCodeLab](#) avec des ados, en particulier. Mais les grands classiques comme [Scratch](#) sont toujours aussi intéressants.

Le choix se fait sur la facilité de prise en main, le niveau des enfants (et des adultes !), le but (si un enfant veut faire un jeu sur tablette, on va l'orienter vers [GameSalad](#), par exemple), et les découvertes du moment.

Raphaël : Pour les logiciels : à chaque séance, on en essaye de nouveaux, et on garde ceux qui nous plaisent.

Je choisis les logiciels en fonction du ou des participants qui programment avec moi, par exemple avec un enfant qui ne sait pas encore lire, ou avec un ingénieur, j'aime bien commencer avec [RoboZZle](#), tandis qu'avec des enfants de 5 à 7 ans, on se raconte une histoire, et on construit un jeu petit à petit sur Scratch. Même si ils ne conçoivent qu'une petite partie de l'algo, le plaisir d'avoir créé est bien là ! En général, on arrête de programmer quand ça devient plus amusant de jouer que de créer le jeu.

Scratch est aussi idéal pour la tranche d'âge intermédiaire : souvent, des groupes de deux ou trois enfants de 8 à 50 ans se forment. Ils suffit de les mettre sur la voie, et ils parviennent à créer des programmes, en s'appuyant sur les participants les plus expérimentés (pas nécessairement les plus âgés). Et avec des garçons pré-ados, on a tenté de construire un circuit logique dans un univers virtuel ([Minecraft](#)). Pas facile de faire collaborer tous ces avatars !

Comprenez-vous ceux qui (comme nous) souhaitent que les logiciels proposés soient « le plus libre possible » ?

Raphaël : Oui. Et d'ailleurs, goûter au plaisir d'utiliser du code que l'on a écrit soi-même, c'est faire un premier pas dans les traces qui mènent au logiciel libre, non ?

Jonathan : Je trouve cela assez sain. Au quotidien, je n'utilise pas que des logiciels libres, mais quand j'en ai l'occasion j'essaie d'expliquer à mes enfants ce qu'est un logiciel libre afin qu'elles puissent plus tard faire des choix informés.

Julien : Le logiciel libre fonctionne évidemment en harmonie avec les pratiques d'appropriations collectives.

Il y a des raisons idéologiques à ça, mais il y a aussi des raisons pratiques. Un exemple très concret : les enfants français ont besoin que les interfaces, la documentation, les exemples, soient traduits en français. Un outil libre est traduisible dès que la communauté le veut.

Par exemple, j'ai pris l'initiative de traduire LiveCodeLab, les tutoriaux en particulier, car je trouvais que c'était un outil fascinant, et je voulais voir comment les enfants et les ados allaient l'utiliser. Un code ouvert et un développeur amical, et cela a pris quelques heures !

Cela dit, j'aime les contradictions. Tester tous les outils, c'est se confronter, et confronter les enfants les plus grands, aux choix de leurs outils, aux systèmes parfaits mais propriétaires et verticaux, aux possibilités des outils ouverts d'être modifiés, aux rythmes d'évolutions des outils qui ne sont pas les mêmes.

De fait, des outils payants et fermés auront bien sûr bien moins de succès dans le contexte des Coding Goûters que des outils libres. La partie grise ce sont les outils propriétaires gratuits ou freemium très bien réalisés, comme GameSalad, qui ont une position unique et intéressante. On aime GameSalad comme on aime Photoshop, ou Google Docs. Un bel outil logiciel reste un bel outil logiciel.

Est-ce que vous avez déposé le nom et le concept de « Coding Goûter » ? Comme j'imagine que non, cela signifie que tout le

monde peut en organiser ! Vous connaissant un peu, j'imagine même que c'est quelque chose que vous encouragez. Quels conseils donneriez-vous donc, comment vous contacter et trouver trace des « Coding Goûter » précédents ?

Jonathan : Pas de marque déposée effectivement. L'idéal serait au contraire que le mot devienne aussi banal que « week-end » ou « pique-nique » !

Julien : On encourage tout le monde à organiser des Coding Goûters, bien sûr !

On imagine que dans quelques temps, il y aura des Coding Goûter un peu partout en France, et ailleurs, et que nos enfants pourront y participer où qu'ils soient, se faire de nouvelles copines et de nouveaux copains.

Ce qui ne doit pas arriver, c'est de laisser le concept être avalé par les habitudes antérieures, et devenir trop scolaire ou trop orienté-animateur et donc moins exploratoire et moins dirigé par les désirs créatifs des enfants.

Si vous participez avec vos enfants à un Coding Goûter, vous savez que ça ne sera pas un cours ou un tutoriel, que vous pourrez rester avec vos enfants, qu'il y aura des démonstrations par les enfants – et des gâteaux ! Ce sont tous ces petits détails qui comptent pour nous.

Le format est encore en évolution, on teste des choses – mais on tient énormément à l'esprit.

Un dernier mot, un prochain rendez-vous ?

Julien : Il y a des Coding Goûter presque tous les mois. Pour être averti du prochain, il suffit d'envoyer un message à *contact AT codinggouter.org*, ou de fréquenter notre [groupe Facebook](#).

Raphaël : A ceux qui voudraient organiser leur [Coding Goûter](#) : lancez-vous ! Si vous ne savez pas comment vous y prendre, venez nous voir, ou mieux : demandez de l'aide à vos enfants.



Framasoft et le logiciel libre sur France Culture

Ce samedi 19 novembre à 18h10 (ou plus tard en podcast) l'excellente émission Place de la Toile sur France Culture nous fait l'honneur de [nous inviter](#) à l'occasion de notre [dixième anniversaire](#).

FRAMASOFT SUR FRANCE CULTURE



Framasoft s'invite sur France Culture pour fêter ses 10 ans d'existence ! Et ce sera le samedi 19 novembre 2011 à 18h10 dans l'émission « Place de la Toile » avec un casting de folie :

Adrienne Alix
Directrice des
programmes de
Wikimedia France

Christophe Masutti
Coordinateur de la
collection Framabook

Alexis
Kauffmann
Fondateur de
Framasoft

Frédéric
Couchet
Fondateur
de L'APRIL



Mince alors...
Comment ça
marche, ce
machin ?

Laisse tomber...
Moi j'vais écouter
ça en ligne...

Ou en
podcast...



J'ai eu envie un jour de changer le monde – Frédéric Couchet – TEDx Talk

On ne compte plus les interventions publiques de Frédéric Couchet en tant que délégué général de l'April.

Mais il est plus rare (et plus émouvant) qu'il nous parle de lui en nous narrant son parcours personnel et ce qui l'anime, à savoir avant tout une belle et utile [aventure humaine](#).

C'était en mai dernier lors du premier [TEDx de Bordeaux](#).



-> La [vidéo](#) au format webm

Le logiciel libre et ses enjeux en trois minutes chrono par Frédéric Couchet

Voici une déjà *vieille* intervention de [Frédéric Couchet](#), délégué général de l'[April](#), ayant eu lieu dans le cadre des [élections municipales françaises de 2008](#).

Mais, d'après moi, non seulement elle est toujours d'actualité (il suffit de remplacer [Dadvs](#) par [Hadopi](#)) mais elle peut également être une intéressante source d'inspiration lorsque nous nous retrouvons en situation de tenter d'expliquer le logiciel libre à un public non averti (tout comme par exemple la [citation de Stallman](#) et le [fameux extrait Canal+](#)).

« Le logiciel libre est un logiciel qui respecte les libertés fondamentales de l'utilisateur. Il y a quatre libertés : utilisation, étude, modification et redistribution... »

Voilà qui a le mérite de la clarté. Et d'enchaîner ensuite sur le développement coopératif et l'Internet citoyen.



-> La [vidéo](#) au format webm

-> Le fichier de [sous-titres](#)

On pourra comparer la définition donnée ici du logiciel libre à celle, plus précise mais peut-être plus complexe à appréhender, du site [GNU.org](#) (celle que nous sert généralement Richard Stallman à chacune de ses conférences) :

« L'expression *Logiciel libre* fait référence à la liberté pour les utilisateurs d'exécuter, de copier, de distribuer, d'étudier, de modifier et d'améliorer le logiciel. Plus précisément, cela signifie que les utilisateurs ont les quatre libertés essentielles :

- La liberté d'exécuter le programme, pour tous les usages (liberté 0).
- La liberté d'étudier le fonctionnement du programme, et de l'adapter à vos besoins (liberté 1). Pour ceci l'accès au code source est une condition requise.
- La liberté de redistribuer des copies, donc d'aider votre voisin, (liberté 2).
- La liberté d'améliorer le programme et de publier vos améliorations, pour en faire profiter toute la communauté (liberté 3). Pour ceci l'accès au code source est une condition requise. »

Quand l'Europe est invitée à signer le Pacte du Logiciel Libre

C'est à ce type d'initiatives que l'on mesure pleinement le rôle et l'utilité de l'April et de tous ses adhérents.

The image shows a document titled "LE PACTE DU LOGICIEL LIBRE" (The Free Software Pact). It contains several sections of text, including a preamble and a commitment section. At the bottom, there is a form with fields for "Nom", "Prénom", "Adresse", "Code postal", "Ville", "Pays", "Téléphone", and "Fax". The April logo is visible at the bottom left of the document.

En invitant, depuis 2007, les candidats aux élections politiques à signer Le Pacte du Logiciel Libre, l'April sensibilise en effet nos futurs représentants aux enjeux du logiciel libre. Accord, refus ou indifférence constituant alors des éléments d'information à prendre en compte lors du vote □

C'est aujourd'hui le tour des élections européennes qui sont souvent le théâtre de décisions lourdes de conséquence pas forcément médiatisées.

Encore faut-il que notre candidat soit au courant. C'est pourquoi l'April vous invite à porter ce Pacte à leur connaissance. Car rien ne se fera sans vous.

Il y a actuellement 72 signataires du Pacte à l'Assemblée nationale. Participons à sensiblement augmenter ce chiffre dans toutes les chambres représentatives et les futures lois Hadopi ne passeront plus.

Vous trouverez ci-dessous la reproduction du Pacte et du communiqué de presse de l'April.

Le Pacte du Logiciel Libre à la conquête du Parlement européen

[URL d'origine du document](#)

Paris, le 31 mars 2009. Communiqué de presse.

À l'occasion des élections européennes de juin 2009, l'April lance une nouvelle campagne sous la bannière de [l'initiative Candidats.fr](#) : tous les citoyens attachés au [Logiciel Libre](#) sont invités à proposer le Pacte du Logiciel Libre aux candidats. Le Parlement européen est effectivement le théâtre de débats majeurs pour le Logiciel Libre et les standards ouverts. L'April souhaite par cette campagne prévenir le retour des brevets logiciels, les atteintes à la neutralité des réseaux, et favoriser l'interopérabilité et la libre

concurrence sur le marché européen du logiciel. L'April souhaitant que cette campagne soit l'occasion de sensibiliser aussi largement que possible les futurs députés européens elle propose à tous les citoyens européens attachés au Logiciel Libre de se joindre à cette campagne. L'April propose donc, avec l'association italienne Associazione per il Software Libero, un portail européen.

L'initiative Candidats.fr de l'April invite les citoyens à contacter les candidats aux élections européennes pour leur proposer le Pacte du Logiciel Libre. Le Pacte du Logiciel Libre est un document simple permettant aux électeurs de savoir quel candidat dans leur circonscription a conscience des enjeux du Logiciel Libre et s'est engagé à promouvoir et défendre les libertés qui y sont associées.

Le Pacte du Logiciel Libre est également un outil permettant à tous les citoyens attachés au Logiciel Libre de sensibiliser les candidats quant à la responsabilité qui sera la leur s'ils sont élus. Le Pacte du Logiciel Libre s'inscrit donc dans une double démarche citoyenne fournir une base au dialogue entre les citoyens et les élus avant les élections autour des enjeux du Logiciel Libre, et disposer d'engagements clairs pris en conscience.

Le Logiciel Libre est une opportunité pour le public, la France et l'Europe mais de nombreuses menaces pèsent sur son avenir. Au niveau européen, il s'agit de prévenir le retour des brevets logiciels, les atteintes à la neutralité des réseaux, et de s'opposer aux tentatives d'imposer le « *trusted computing* », véritable informatique déloyale, comme norme technique. Mais l'objectif est aussi de mettre un terme à la vente liée des ordinateurs et des systèmes d'exploitation, de réviser la directive EUCD, de mettre en place un véritable droit à l'interopérabilité et de favoriser l'utilisation de logiciels libres et de standards ouverts dans les administrations et établissements publics européens.

« Le Parlement européen vote les directives qui s'appliquent ensuite dans notre droit national, à l'instar de la directive EUCD transposée par la loi DADVSI. Il est donc essentiel que les eurodéputés soient sensibilisés aux enjeux du Logiciel Libre, afin que le droit européen ne soit pas porteur de discriminations pour les développeurs comme pour les utilisateurs, » déclare Benoît Sibaud, Président de l'April.

Des domaines comme le droit de la consommation ou la réglementation des marchés publics sont également concernés : la vente liée des ordinateurs et des systèmes d'exploitation est largement pratiquée en Europe, et les marchés publics y sont trop souvent orientés sur une technologie en particulier. L'établissement de règles claires est une condition incontournable pour mettre un terme aux abus de position dominantes et aux situations de rente.

« Les futurs eurodéputés doivent prendre conscience que le Logiciel Libre est une opportunité pour l'Europe. La mobilisation de chacun est essentielle pour que les candidats prennent la mesure de l'attachement des citoyens au Logiciel Libre et aux libertés qu'il leur offre, » ajoute Frédéric Couchet, Délégué Général.

L'April souhaite que cette campagne soit l'occasion de sensibiliser aussi largement que possible les futurs députés européens. C'est pourquoi, avec l'association italienne [Associazione per il Software Libero](http://www.assoziazionelibero.org/), elle propose à tous les citoyens européens attachés au Logiciel Libre de se joindre à cette campagne. Les deux associations mettent leurs outils à la disposition de tous. Un portail européen avec un wiki (en anglais) donne accès à toutes ces ressources : <http://freesoftwarepact.eu/>

Le pacte du logiciel libre

[URL d'origine du document](#)

Un bien commun à protéger et à développer

Je suis candidat(e) aux élections européennes 2009

J'ai conscience que

Le travail des acteurs du Logiciel Libre participe à la préservation des libertés fondamentales à l'ère du numérique, au partage du savoir et à la lutte contre la « fracture numérique ». Il constitue également une opportunité pour le public mais aussi pour l'indépendance technologique et la compétitivité de [pays](#) et de l'Europe ;

Le Logiciel Libre est un bien commun à protéger et à développer. Son existence repose sur le droit pour un auteur de divulguer son logiciel avec son code source et d'accorder à tous le droit de les utiliser, les copier, les adapter et les redistribuer, en version originale ou modifiée.

Je m'engage donc à

Encourager par des moyens institutionnels les administrations publiques, établissements publics et collectivités territoriales à développer et utiliser prioritairement des logiciels libres et des standards ouverts ;

Soutenir des politiques actives en faveur du Logiciel Libre et m'opposer à toute discrimination à son encontre ;

Défendre les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels libres, notamment en demandant la modification de toute disposition légale fragilisant ces droits et en m'opposant à tout projet ou proposition qui irait dans ce sens.

Google attendra pour attirer nos enfants dans sa Toile

« On souhaite que les élèves soient initiés à Internet le plus tôt possible pour apprendre la maîtrise de ses risques et de ses dérives (...) Ce travail de sensibilisation est absolument indispensable. »



C'est, d'après l'AFP, ce qu'a déclaré le ministre Xavier Darcos, le 24 mars dernier, [en visite](#) au collège Françoise-Giroud de Vincennes lors du lancement officiel du jeu « [ChercheNet](#) », destiné aux collégiens français.

Et si les « risques » et les « dérives » se cachaient jusqu'à l'intérieur même de cette initiative censée « apprendre à les maîtriser » ?

C'est la question que pose ce billet d'un blog qui critique assez souvent la [forte influence de Microsoft à l'Éducation Nationale](#) pour ne pas s'émouvoir ce qui vient de se produire ici avec l'un de ses principaux concurrents, à savoir Google.

Une louable intention

Voici comment le jeu « ChercheNet » est présenté [sur le site du ministère](#) :

Afin d'aider les élèves à maîtriser Internet et les outils de communication numérique en toute sécurité, le ministère de l'Éducation nationale soutient le jeu « ChercheNet » initié par Google et mis en œuvre par Calysto, spécialiste de la pédagogie Internet en milieu scolaire. « ChercheNet » est un

concours pédagogique proposé aux collégiens de sixième et de cinquième dont le terrain de jeu est l'internet. Tout en résolvant des énigmes autour du thème de l'écologie et du développement durable, les collégiens apprendront les bons usages des outils du web 2.0.

Retenons déjà, la nuance a son importance, que c'est le ministère qui « soutient ce jeu initié par Google » et non l'inverse.

Toujours est-il que l'intention est louable, surtout si l'on s'en réfère au [communiqué de presse](#) commun à Google et Calysto :

La recherche d'information et la communication avec les réseaux sociaux sont les deux usages les plus répandus sur Internet. Le développement du « web 2.0 » a permis aux internautes, y compris les plus jeunes, de devenir eux-mêmes des créateurs de contenu. L'usage d'Internet est aujourd'hui généralisé à tous les publics, ce qui implique que nous soyons mieux formés à ses usages.

C'est dans ce but précis que le jeu pédagogique ChercheNet a été conçu : développer par le jeu une vigilance collective (professeurs, parents, élèves) sur tous les usages d'internet pour un développement durable d'Internet.

Le jeu fonctionne sur le principe d'un jeu-concours. Les élèves devront répondre à une série d'énigmes sur le développement durable (biodiversité, eau, énergie, déchets, etc.)

Les différentes étapes du jeu amènent les élèves à développer un comportement « web-citoyen » pour rédiger un blog collectif :

- Préparer un travail, une recherche sur Internet, en respectant les droits de propriété intellectuelle*
- Rechercher efficacement en vérifiant les sources d'information*

- Apprendre à protéger sa vie privée et celle des autres sur les réseaux sociaux ou les blogs
- Apprendre à s'appliquer, à rédiger, « même sur Internet » et mettre de côté le « langage SMS »

Difficile de ne pas agréer à la démarche. On notera que l'on entrechoque le développement durable en tant que tel avec un « développement durable d'Internet » qui reste à définir.

Sur le jeu proprement dit, je n'ai aucune information à vous apporter puisqu'il faut s'inscrire et que les premières énigmes arriveront courant avril. Il en va autrement pour le « Kit pédagogique » accompagnant ce jeu, mis initialement à disposition sur le site de l'opération par Calysto et... retiré aussitôt après dans la foulée !

Un très éphémère « Kit pédagogique » !



Pas plus tard qu'il y a deux jours, lorsque vous vous rendiez sur le page « Pour vous aider » du site « [Cherchenet](#) », vous aviez la possibilité de télécharger un « Kit pédagogique » ainsi défini (voir la copie d'écran que nous avons conservé

en cliquant sur l'image ci-contre) : « Véritable mode d'emploi des outils du numérique, vos élèves en auront besoin pour résoudre les énigmes en respectant les règles et usages liés à l'Internet. »

Aujourd'hui [sur la même page](#), il n'y a plus rien à télécharger directement. Le « Kit pédagogique » a fait place à un « Kit pratique d'outils numériques » et sa formulation est elle aussi sensiblement différente : « Véritable mode d'emploi d'outils du numérique (recherche, géolocalisation,...), vous pourrez l'utiliser afin que vos élèves apprennent quelques astuces pour mieux se servir d'outils du web et pour mieux respecter les règles et usages liés à l'Internet. Le kit

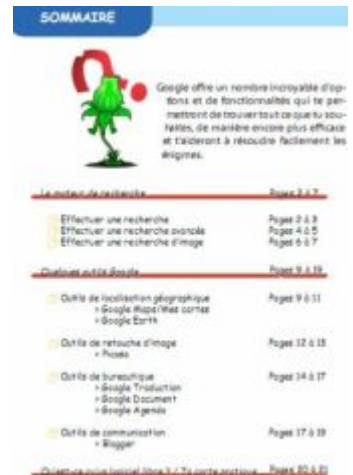
pratique est disponible et vous sera envoyé par courriel par simple demande adressée à... »


Il n'est plus question de mise à disposition d'un Kit qui a perdu son qualificatif « pédagogique ». Les élèves n'en ont d'ailleurs plus « besoin », tout au plus son remplaçant pourra leur faire apprendre « quelques astuces »... Une posture plus modeste est soudainement adoptée.

Mais que contenait donc ce « Kit pédagogique » pour mériter une si courte apparition publique ?

« Kit pédagogique » ou « Google everywhere » ?

Nous avons juste eu le temps de conserver [une copie](#) du fameux document. Et nous vous invitons à en [parcourir sa dizaine de pages](#) pour... tout de suite comprendre où le bât blesse !



SOMMAIRE	
	Google offre un nombre incroyable d'options et de fonctionnalités qui te permettent de trouver tout ce que tu souhaites, de manière encore plus efficace et t'aideront à résoudre facilement les problèmes.
Le moteur de recherche	Pages 2 à 7
Effectuer une recherche	Pages 2 à 3
Effectuer une recherche avancée	Pages 4 à 5
Effectuer une recherche d'image	Pages 6 à 7
Outils autour de Google	Pages 9 à 19
Outils de localisation géographique » Google Maps / Maps comtes » Google Earth	Pages 9 à 11
Outils de retouche d'image » Picasa	Pages 12 à 13
Outils de bureautique » Google Traduction » Google Document » Google Agenda	Pages 14 à 17
Outils de communication » Blogger	Pages 17 à 19
Quelques autres outils intéressants	Pages 20 à 21

Le sommaire nous avait prévenu (image ci-contre cliquable), mais moteur de recherche (simple ou avancé), moteur d'images, Google Maps, Google Earth, [Picasa](#), Google Traduction, Google Document, Google Agenda, [Blogger](#)... n'en jetez plus. C'est pas compliqué, il n'y en a que pour Google dont quasiment toute la panoplie est passée en revue !

À la trappe les réseaux sociaux web 2.0 de type Facebook, les blogs a la sauce [Skyblog](#), les outils de travail en ligne comme tels ceux de [Windows Live](#), sans oublier ce drôle de site souvent utile en situation de recherche qu'est Wikipédia. Et pour l'anecdote, toutes les copies d'écran ont été réalisées sous Mac OS X.

Il y a bien sûr de pertinents et bienvenus conseils qui parsèment le Kit (avec mention, page 7, des licences Creative Commons et Art Libre) mais impossible de se décoller de l'impression générale tenace d'avoir à faire à une sorte de publi-information de Google.

Et mis à part le moteur de recherche, que faut-il faire pour bénéficier de tous ces merveilleux services ? Je vous le donne en mille, il faut posséder un compte Google, ce qui est bien spécifié en page 8 du kit :

Google ce n'est pas seulement un moteur de recherche, tu peux accéder aussi à pleins de services gratuits : tu peux localiser un lieu sur une carte, retoucher des photos, envoyer des mails, gérer ton emploi du temps... Si tu veux utiliser ces outils, c'est gratuit, simple et rapide ! Un seul compte te permettra d'accéder à tous les outils Google. Tu dois remplir le formulaire en suivant les instructions et cliquer sur le bouton « j'accepte créer un compte ».

Un mail te sera envoyé à l'adresse spécifiée lors de la création de ton compte. Pour valider ton inscription, tu devras cliquer sur le lien présent dans ce mail.

Rappelons-nous le libellé initial du Kit sur le site ChercheNet : « Véritable mode d'emploi des outils du numérique, vos élèves en auront besoin pour résoudre les énigmes en respectant les règles et usages liés à l'Internet. » Je me demande si il n'aurait pas été plus sincère de dire « Véritable mode d'emploi des outils Google, vos élèves auront besoin d'un compte Google pour résoudre les énigmes en respectant les règles et usages liés à l'Internet. ». C'eut été plus sincère mais plus problématique et surtout moins... pédagogique !

Et le problème c'est que l'emprise de Google sur le réseau est telle que l'entreprise est parfois surnommée le « [Big Brother d'Internet](#) », en référence au fait qu'elle possède de très

nombreuses informations personnelles sur nos comportements numériques, informations décuplées à partir du moment où vous prenez un compte chez eux justement.

Du coup il y a un *léger paradoxe* à vouloir sensibiliser nos jeunes à « développer une vigilance collective » et « apprendre à protéger sa vie privée » (via un jeu « web-citoyen » soutenu par le ministère), tout en incitant plus que fortement à se créer un compte chez Google !

Google s'en défend ainsi [dans les colonnes du Monde](#) : « C'est le constat d'une réalité : nos outils sont les plus utilisés. Nous prenons nos responsabilités pour que leur usage soit sans risque et responsable. Si nous ne faisons rien à ce propos, on nous critiquerait. » Ce n'est pas autrement que s'exprimerait un [Thierry de Vulpillières](#) pour justifier de l'*activisme* de Microsoft à l'école.

Et pour ce qui concerne Calysto, dans les mêmes colonnes : « Les outils sont libres, Google n'est qu'un simple sponsor. » Ben dites-moi... curieux de savoir ce que cela aurait bien pu donner si Google avait été plus qu'un « simple sponsor » ! On dirait le [Café Pédagogique](#) nous expliquant d'aplomb que Microsoft n'est qu'un simple sponsor de leur [Forum des enseignants innovants](#).

Quant aux outils qui seraient « libres », c'est justement l'objet du prochain paragraphe.

Et le logiciel libre dans tout ça ?



Je ne sais pas très bien ce que Calysto entend par « outils libres » mais je n'ai pas été tout à fait honnête lorsque j'ai pu dire plus haut qu'il n'y en avait que pour Google.

En effet, on trouve trace du logiciel libre dans le « Kit pédagogique ». Mais réelle volonté de le promouvoir au sein de l'Éducation Nationale ou alibi pratique pour *faire passer la pilule* ? Les deux mon Capitaine. Un peu comme, chose curieuse, la politique globale et générale de Google vis-à-vis de « l'Open Source »...

Les premières (et sibyllines) références arrivent page 12/13 et 18/19. La page 12/13 est complètement dédiée au logiciel de retouche d'image Picasa. Mais tout en bas, on peut lire (avec la loupe qui nous accompagne dans tout le Kit) la chose suivante : « Logiciels libres : Gimb, Artweaver ». Et... c'est tout ! Aucune explication, aucun lien cliquable, bref cela arrive comme un cheveu sur la soupe. Et puis, pour votre gouverne, on ne dit pas « Gimb » mais [GIMP](#), tandis que [Artweaver](#) est sûrement un bon logiciel mais il n'est tout simplement pas libre.

Rebelote en page 18/19 entièrement consacrée au moteur de blog Blogger, avec un « Logiciels libres : Dot clear, WordPress... ». C'est mieux cette fois-ci mais on n'arrive toujours pas à atteindre la perfection puisqu'on écrit [Dotclear](#) et non « Dot clear » ☐

Qu'est-ce qu'un logiciel libre ?

Pour comprendre ce qu'est un logiciel libre, il ne faut pas tout confondre la définition du terme logiciel : il s'agit d'un ensemble de programmes qui permet d'effectuer une tâche particulière (par exemple le traitement de texte, la retouche de photo, ...). Les logiciels sont soumis à des licences différentes, qui font très souvent acheter.

L'expression « logiciel libre », traduite de l'anglais *free software*, fait référence à la « liberté d'expression » et non pas au prix. C'est pourquoi ils sont souvent téléchargeables gratuitement sur l'Internet et peuvent être copiés légalement par tous.

Le logiciel libre s'oppose au logiciel dit propriétaire, qui ne fournit pas les éléments pour le modifier et ne permet pas de le partager. Inversement, le logiciel libre garantit un certain nombre de libertés à ses utilisateurs : la liberté de l'utiliser pour presque usage que ce soit, celle d'en redistribuer des copies et enfin la liberté de le modifier et de rendre publiques les modifications.

Quels sont les autres avantages d'un logiciel libre ?

Il est plus fiable car moins vulnérable aux virus et aux failles de sécurité. En effet, comme beaucoup de monde a accès à ce type de logiciel, les erreurs sont corrigées plus vite ! De plus ils produisent des fichiers dans des formats dits ouverts, utilisables plus longtemps qu'avec des formats fermés, et sont moins gourmands en énergie et en ressources pour l'utilisateur que leurs équivalents propriétaires.

Où les trouver ?

Tu peux télécharger de nombreux logiciels libres sur [www.freesoft.fr](#) ou de nombreuses et plus complètes de logiciels compatibles avec les PC. Mais tu peux aussi les acheter dans certaines grandes magasins !

Merci à Frédéric Courbet de l'Apert d'Assistance pour le Premier et la Section Informatique UCLM, <http://www.apert.org>.

Dans le même style minimaliste, on aurait pu s'attendre à ce que la suite bureautique libre OpenOffice.org soit évoquée en bas de l'article sur Google Document (page 15/16). Une autre fois sans doute.

Mais il y a surtout la totalité de la page 20 intitulée « Qu'est-ce qu'un logiciel libre ? ». Il s'agit certes de la dernière page du Kit mais il y a de quoi se réjouir a priori. Sauf que la teneur de l'exposé m'a laissé parfois un peu perplexe,

quand bien même nous connaissons tous la difficulté à vulgariser la notion de logiciel libre.

Pour comprendre ce qu'est un logiciel libre, il te faut avant tout connaître la signification du terme logiciel ; il s'agit d'un ensemble de programmes qui permet d'effectuer une tâche particulière (par exemple le traitement de texte, la retouche de photo, ...). Les logiciels sont soumis à des licences d'utilisation, qu'il faut très souvent acheter.

L'expression « logiciel libre », traduite de l'anglais free software, fait référence à la « liberté d'expression » et non pas au prix. C'est pourquoi ils sont souvent téléchargeables gratuitement sur l'Internet et peuvent être copiés légalement par tous.

Le logiciel libre s'oppose au logiciel dit propriétaire, qui ne fournit pas les éléments pour le modifier et ne permet pas de le partager. En revanche, le logiciel libre garantit un certain nombre de libertés à ses utilisateurs : la liberté de l'utiliser pour quelque usage que ce soit, celle d'en redistribuer des copies et enfin la liberté de le modifier et de rendre publiques les modifications.

Soit. C'est un peu emberlificoté tout ça (et c'est plutôt dommage de passer sous silence l'aspect *mouvement social* du logiciel libre, cher à Richard Stallman) mais ça se termine plutôt bien. Quant à la suite, attention, c'est un beau nid de [trolls](#) :

Quels sont les autres avantages d'un logiciel libre ?

Il est plus fiable car moins vulnérable aux virus et aux failles de sécurité. En effet, comme beaucoup de monde a accès à ce type de logiciel, les erreurs sont corrigées plus vite ! De plus ils produisent des fichiers dans des formats dits ouverts, utilisables plus longtemps qu'avec des formats fermés, et sont moins gourmands en énergie et en ressources pour ton ordinateur que leurs équivalents propriétaires.

Je suis bien entendu plutôt d'accord mais comme dirait Wikipédia : [« référence demandées »](#). C'est un peu brutal et péremptoire de présenter les choses ainsi. Les défenseurs du logiciel propriétaire apprécieront !

Et puis, si ces logiciels libres ont tant de vertus, pourquoi Google ne s'est-il pas donné la peine de « libérer » Picasa et Blogger au moment de leur rachat ?

On notera que ce texte porte en quelque sorte la « caution » de Frédéric Couchet de l'April puisqu'on le remercie personnellement en bas de page (je l'attends dans les commentaires !). On notera enfin que Framasoft est également cité, avec là encore une URL explicite mais non cliquable.

Où les trouver ?

Tu peux télécharger de nombreux logiciels libres sur www.framasoft.net, un des annuaires les plus complets de logiciels compatibles avec les PC. Mais tu peux aussi les acheter dans certains grands magasins !

Vous nous voyez fiers et honorés, mais j'ai un peu de mal à m'imaginer un élève de sixième cinquième se rendre sur Framasoft à la suite de la lecture de ce Kit. Tout comme j'ai du mal à m'imaginer ce que l'élève et son professeur pourront bien retenir du logiciel libre au sortir du Kit.

Et plus généralement j'ai un peu de mal à faire la corrélation directe entre le contenu du Kit et sa présentation (que je rappelle une dernière fois) : « Véritable mode d'emploi des outils du numérique, vos élèves en auront besoin pour résoudre les énigmes en respectant les règles et usages liés à l'Internet. »

Quelles que soient les qualités des services de la société américaine (j'en consomme abondamment), c'est bien plus d'un « Kit Google » que d'un « Kit pédagogique » dont il s'agit

ici.

Voilà une étonnante maladresse de la part d'un Calysto (qui se targue d'être un « spécialiste de la pédagogie Internet en milieu scolaire ») mais surtout d'un Google qui nous avait habitué à un marketing moins trivial. Ont-ils vraiment pensé que ce Kit allait tranquillement passer comme une lettre à la poste ? Bien que ce ne fut heureusement pas le cas ici, cela en dit long sur l'état actuel de notre passivité vis-à-vis de la marchandisation de l'école.

Un ministère embarrassé (mais réactif)

On comprendra alors fort bien que lorsque le ministère s'est penché sur ce Kit (aidé en cela par les premiers articles parus dans la presse comme [celui du Monde](#)) il ait vraisemblablement un peu « tiqué », quand bien même au départ il affirmait serein que « s'il était obligatoire d'utiliser Google, il n'aurait pas autorisé l'opération » (même [source](#)). Soutien à un projet pour « apprendre à maîtriser Internet et les outils du numérique », oui. Soutien aux services Google aboutissant à la création de comptes Google en masse chez les 11/12 ans, non. D'autant plus que Xavier Darcos en personne s'est déplacé pour inaugurer le projet !

Premier petit aparté.

Il faut dire aussi que si le ministère avait été réellement capable de nous offrir des [ENT](#) cohérents et mutualisés dignes de ce nom, les élèves auraient certainement moins « besoin » d'utiliser les services Google (à commencer par le très riche [Google Apps Education](#)).

Fin du premier petit aparté.

Second petit aparté.

Et si le ministère faisait confiance aux enseignants pour produire ce genre de supports plutôt que confier cela à une société commerciale « spécialiste de la pédagogie Internet en milieu scolaire » ? On mesure ici le haut degré de confiance

accordé à son personnel dont c'est pourtant le métier !

Fin du second petit aparté.

Toujours est-il que Calysto et Google France ont dû se faire gentiment tirer les oreilles, avec pour conséquence la réactualisation de notre article du Monde :

Le mardi 23 mars, le ministère de l'Éducation a demandé à son partenaire de retirer le kit pédagogique du jeu ChercheNet. Le ministère a expliqué "ne pas souhaiter que Google soit aussi fortement mis en avant sur ce document destiné aux professeurs et aux élèves". Un nouveau livret sera mis en ligne prochainement.

Prière de revoir sa copie donc, ce qui apparaît être une sage décision.

Nous attendons avec impatience la deuxième version revue et corrigée, et Framasoft se tient à l'entière disposition de Calysto et Google France si jamais ils souhaitent nous impliquer dans cette nouvelle mouture (pourquoi pas, après tout, puisque nous y sommes nous aussi dans ce premier Kit).

Money, money, money !

Sage décision donc, mais qui ne doit pas occulter le rôle et la responsabilité du ministère dans toute cette petite affaire (source [ReadWriteWeb](#)) :

Éduquer au plus vite au « réflexe » Google, c'est pouvoir être sûr de garder 70% de part de marché mondiales et donc continuer à faire tourner à fond la machine AdWords et AdSense. Tout cela parait de bonne guerre, mais pose question quand à la présente aussi forte d'une marque dans un programme pédagogique soutenu par l'Éducation Nationale.

Et surtout, interroge quant à la capacité de cette dernière à fournir des programmes sensibilisant aux nouvelles technologies en adéquation avec les besoins et savoirs des

élèves. La vénérable institution serait-elle aussi dépassée sur ce point, quitte à devoir se raccrocher officiellement à une initiative extérieure ?

Un ministère qu'on aimerait voir faire preuve de la même promptitude vis-à-vis de [l'entrisme de Microsoft à l'école](#) (abondamment [développé sur ce blog](#)). Parce que c'est exactement la même logique qui opère lorsque sous couvert « d'accompagner l'initiation de vos élèves ou de vos enfants au B2i », on propose, sur un site du service public, des vidéos qui sont à la limite de la [publicité déguisée pour la suite bureautique MS Office de Microsoft](#).

Hier Microsoft, aujourd'hui Google avec ce vrai faux « Kit pédagogique »... nous n'avons décidément pas fini de relater les relations complexes entre l'école et ces multinationales qui ne souhaitent que le bien de nos enfants (quand bien même il y ait étrangement à chaque fois des *effets collatéraux* bénéficiant au généreux sponsor).

Quant au logiciel libre, il n'est que trop rarement convié à la fête. Il faut dire que tant que l'époque privilégiera les fêtes privées et payantes, et ce jusqu'à l'intérieur même du *sanctuaire scolaire*, la situation n'aura guère de chance d'évoluer...

Projet de loi Création et Internet : l'April s'insurge

et appelle à la mobilisation

Qualifié, malheureusement à juste titre, de *DADVSI 2*, le projet de loi « Création et Internet » (ou Hadopi) vient de chauffer aux oreilles de l'April. Il faut dire qu'il y a de quoi et le rapporteur (et benjamin) de l'UMP Franck Riester d'en prendre pour son grade.

Je vous laisse, je dois contacter mon député...

Riposte graduée : le rapporteur s'oppose à l'interopérabilité, l'April appelle à la mobilisation

[URL d'origine du document](#)

APRIL – 23 février 2009 – Communiqué de presse

Trois ans après *DADVSI*, le gouvernement et la majorité semblent n'avoir rien retenu des débats sur l'interopérabilité^[1] et le [logiciel libre](#). Lors de l'examen du texte « Création et Internet » en commission des lois de l'Assemblée nationale, le rapporteur UMP Franck Riester s'est opposé à l'interopérabilité des moyens de sécurisation imposés par le projet de loi, au motif que l'interopérabilité empêcherait le libre choix de l'utilisateur ! L'April s'insurge et appelle chacun à contacter son député pour l'alerter.

Véritable *DADVSI 2*, le [projet de loi « Création et Internet »](#) déjà validé par le Sénat est actuellement programmé à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Après un examen en commissions, le texte sera examiné en séance à partir du 10 mars 2009.

L'essentiel du projet de loi est bien d'échafauder une nouvelle autorité administrative – l'Hadopi^[2] – qui aura pour

but de faire une répression de masse sur la base de relevés informatiques. Mais il prévoit également d'imposer aux titulaires d'un accès à Internet des « moyens de sécurisation » visant à empêcher que leur connexion soit utilisée pour commettre des infractions.

« On ignore tout de la nature de ces moyens de sécurisation : on ne sait pas ce qu'ils font, ni où ils s'installent, et quelle est la maîtrise que l'utilisateur pourra en avoir, » déplore Alix Cazenave, responsable des affaires publiques de l'April. « Qu'ils ne fassent pas le jeu d'éditeurs pratiquant la vente liée serait un minimum ! » L'April a d'ailleurs été reçue par des députés de tous les groupes pour leur faire part de ses questions et de ses inquiétudes^[3].

Pourtant sur la question précise de l'interopérabilité, les députés Jean Dionis du Séjour (Nouveau Centre) et Patrick Bloche (Socialiste, Radical et Citoyen) se sont heurtés à un refus catégorique du rapporteur, motivé par un argument que nul n'aurait imaginé : il est simplement défavorable à l'interopérabilité^[4] ! Il s'est de même opposé à ce que l'abonné soit exonéré de sa responsabilité lorsqu'il n'existe pas de moyens de sécurisation adaptés à sa configuration. L'April avait pourtant, dès le 6 mars 2008^[5], alerté le conseiller juridique de la ministre de la culture sur le risque que comporte ce genre de mesures pour l'interopérabilité et le logiciel libre. À l'époque déjà, aucune réponse n'avait été apportée quant à la nature de ces moyens de sécurisation, le conseiller Henrard se contentant d'affirmer que la loi créerait le marché (sic).

« Ce que Franck Riester ne comprend pas, c'est que l'interopérabilité est le libre choix des consommateurs. On se croirait de retour en 2006 avec le benjamin de l'époque, Laurent Wauquiez, qui avait au moins eu l'honnêteté de reconnaître son incompetence^[6]. En 2005, la SACEM voulait nous

faire changer nos licences^[7] ; Franck Riester voudrait-il nous obliger à changer de système d'exploitation ?», s'interroge Frédéric Couchet, délégué général de l'April.

« Monsieur Riester est la preuve qu'il reste encore à l'Assemblée nationale des députés opposés à l'interopérabilité et au logiciel libre^[8]. Il soutient un dispositif qui va, une fois de plus, pénaliser sans aucune justification les auteurs et utilisateurs de logiciels libres, les mettant dans une situation d'insécurité juridique absolument inacceptable. Le groupe UMP a décidément bien choisi son rapporteur : tout comme cette loi, il nie la réalité technique, protège des intérêts particuliers et souffre d'un archaïsme affligeant » s'insurge Benoît Sibaud, président de l'April.

Comme pour DADVSI, l'urgence est déclarée. Comme pour DADVSI, ce texte est annoncé comme le remède miracle contre le téléchargement non autorisé d'œuvres en peer-to-peer. Comme pour DADVSI, des mesures « techniques » de contrôle d'usage sont imposées. Comme pour DADVSI, l'interopérabilité est méprisée. Comme pour DADVSI, le logiciel libre est ignoré, et ses utilisateurs menacés.

C'est pourquoi, comme pour la loi DADVSI, l'April appelle tous les citoyens attachés au logiciel libre à [contacter leurs députés](#)^[9] et à les alerter afin qu'ils s'opposent à cette nouvelle menace. Elle les invite également à [écrire au rapporteur Riester](#) pour lui demander de revenir sur ses positions inacceptables.

Notes

[1] rappelons au passage l'article 7, adopté le 16 mars en seconde délibération à l'unanimité, faisant de la France le premier pays d'Europe à véritablement défendre activement l'interopérabilité, première mondiale saluée Outre-Atlantique. [Communiqué du 18 avril 2006 « Projet de loi "DADVSI" : à](#)

contre-courant, le Sénat rejette l'interopérabilité et prône la brevetabilité du logiciel ».

[2] Haute Autorité pour la diffusion et la protection des œuvres sur Internet, créée à partir de l'Autorité de régulation des mesures techniques de la loi DADVSI.

[3] Notamment les porte-paroles des groupes Nouveau Centre (NC), Socialiste, Radical et Citoyen (SRC), Gauche Démocratique et Républicaine (GDR), ainsi que par la rapporteure pour avis (UMP) de la commission des affaires culturelles. Elle doit également être auditionnée par le rapporteur pour avis (UMP) de la commission des affaires économiques.

[4] Extrait du compte-rendu n°28 de la réunion de la commission des lois, mercredi 18 février 2009, séance de 9h30 : – Art. L. 331-30 (nouveau) du code de la propriété intellectuelle : Liste des moyens de sécurisation efficaces : *La Commission adopte un amendement du rapporteur précisant les consultations auxquelles la HADOPI devra procéder avant de rendre officielles les spécifications fonctionnelles des moyens de sécurisation et supprimant l'établissement d'une liste officielle de ces spécifications. Elle est ensuite saisie d'un amendement de M. Jean Dionis du Séjour précisant que les moyens de sécurisation devront être interopérables et mis à la disposition des consommateurs gratuitement.* – M. le rapporteur : Les moyens de sécurisation mis en place ne sauraient être gratuits, à l'image des logiciels de contrôle parental, mis à la disposition des consommateurs à titre payant, même si leur prix est modique. – M. Jean Dionis du Séjour : J'accepte de supprimer de mon amendement la condition de gratuité. – M. le rapporteur : **J'en viens au second objet de l'amendement : l'interopérabilité. Je n'y suis pas favorable. Il faut laisser au consommateur sa totale liberté de choix en fonction de son système d'exploitation. L'interopérabilité n'est pas nécessaire pour les consommateurs et elle est trop contraignante pour les éditeurs de logiciels.**

La Commission rejette l'amendement, puis adopte deux amendements du rapporteur, le premier visant à préciser que la HADOPI établit une liste labellisant les moyens de sécurisation, le second de nature rédactionnelle. Elle rejette ensuite, par cohérence, un amendement de M. Patrick Bloche précisant que les moyens de sécurisation devront être interopérables et mis à la disposition des consommateurs gratuitement.

[5] Voir le [compte rendu de la réunion avec Laurent Ladouari et Olivier Henrard](#).

[6] « *Nous devons reconnaître honnêtement les limites de nos compétences techniques – certains d'entre nous en ont apporté la preuve, moi le premier hier soir – sur des sujets extrêmement techniques comme le MP4 ou les fichiers MP3.* » – Laurent Wauquiez, député UMP benjamin de l'AN sous la XIIème législature, porteur de la partie civile de l'amendement Vivendi, [lors de l'examen du DADVSI](#). Franck Riester est « benjamin du groupe UMP et troisième plus jeune député de l'hémicycle » selon ce portrait.

[7] « Vendredi 18 novembre 2005, au ministère de la Culture, le SNEP et la SSCP déclarent aux auteurs de Logiciel Libre : « *Vous allez changer vos licences.* » La SACEM ajoute : « *Vous allez arrêter de publier vos logiciels.* » Et se déclare prête à « *poursuivre les auteurs de logiciels libres continuant de divulguer leur [code source](#)* » – Extrait du [communiqué de presse de la FSF France du 25 novembre 2005](#).

[8] Contrairement au prédécesseur de Franck Riester sur la 5ème circonscription de Seine-et-Marne, Guy Drut, UMP lui aussi, qui a été un des questeurs à l'origine de la migration vers le logiciel libre du poste de travail des députés français.

[9] Pour une liste des députés, leurs fiches individuelles et leurs coordonnées, voir également le [Mémoire Politique](#)

disponible sur le wiki de [la Quadrature du Net](#).

Une dépêche AFP qui fait plaisir à lire

Elle vient de tomber sur mon téléscripateur et a pour titre « Les logiciels libres à la conquête du grand public » que l'on peut consulter par exemple sur [Google Actualités](#).



Ubuntu, install-party, Linux comme alternative à Windows, vente liée... pas mal de problématiques sont évoquées. Bref un joli coup de projecteur national qui permet là encore de mesurer le chemin parcouru^[1].

Notes

[1] Crédit photo : [Strocchi](#) (Creative Commons By-Sa)

L'April ou le meilleur des remèdes à la surdité au

Logiciel libre

Nous le savons, le logiciel libre tient souvent du bon sens. Et nombreux sont ceux qui, lorsqu'ils le découvrent, ne peuvent s'empêcher de laisser échapper un « bon sang mais c'est bien sûr ! » qui résume assez bien le choc de la rencontre ☐



Le problème c'est qu'il y avait une vie avant le logiciel libre (si, si, je vous assure). Une vie avec ses us et coutumes qui ne s'accommode pas toujours forcément très bien de ce nouvel objet mutant, fut-il virtuel. Une vie qui d'ailleurs n'avait pas toujours fait du bon sens sa première vertu.

Du coup on se retrouve dans une situation quelque part paradoxale où ce qui semble « naturel » doit être au mieux maintes fois explicité et au pire âprement défendu pour d'abord se donner le droit d'exister puis ensuite se donner les moyens de se développer et s'épanouir.

C'est dans ce processus que s'inscrit l'[April](#), l'association qui vient murmurer « logiciel libre » à l'oreille des décisionnaires.

Or ces oreilles sont parfois capricieuses. Selon l'étage dans la hiérarchie, elles peuvent être en effet distraites, sélectives voire même carrément bouchées. [En adhérant à l'April](#) c'est le logiciel libre dans son ensemble que vous soutiendrez et aiderez à devenir toujours plus audible sur la place publique^[1].

Ils partirent peu nombreux mais par tous vos renforts, je, tu, nous nous vîmes cinq mille en arrivant au port. Voilà l'objectif visé. Il est ambitieux mais il est nécessaire quel

que soit le port accosté. Qu'il s'agisse d'un sous-secrétariat de circonscription, une chambre de commerce, un couloir d'assemblée nationale ou européenne, un établissement scolaire, ou encore une manifestation festive qui vient à la rencontre des concitoyens, il est important de nous rassembler pour que l'April soit présente et continue de porter haut et fort la voix du logiciel libre.

Plus nous serons nombreux derrière l'April et plus celle-ci rencontrera d'oreilles attentives qui n'auront plus besoin d'être tirées. Ce n'est pas pour cela que nous pourrions ensuite tranquillement dormir sur nos deux oreilles, d'autant qu'il ne tient qu'à nous d'y participer, mais c'est l'assurance que le logiciel libre sera de plus en plus écouté.

À bon entendeur, salut !

Notes

[1] Crédit photo : [A4gpa](#) (Creative Common By-Sa)